



COMPTE-RENDU DU CDAS DU 13 JUIN

Différents points à l'ordre du jour du CDAS (comité départemental d'action sociale) qui s'est tenu le 13 juin dernier :

- * Point sur la restauration parisienne
- * Proposition de régionalisation du spectacle de l'Arbre de Noël 2025
- * Point sur le budget local et propositions de sorties supplémentaires

Une liminaire commune de Solidaires, CGT et FO réaffirmait notre attachement au réseau départemental de l'Action Sociale et notre opposition à « une tentative de régionalisation de l'Arbre de Noël ».

Solidaires Finances a poursuivi par une liminaire en propre dans laquelle nous abordions les questions de la restauration à Paris et d'autres points, comme les chèques sport, les départs en colonies et le traitement des personnels AGRAF lors des JO.

Enfin un vœu de Solidaires, demandant à l'administration de trouver une solution afin que les chèques sport (pour les enfants de 12 à 17 ans) soient acceptés par toutes les associations sportives.

1^{er} point : Restauration :

Concernant la restauration collective à Paris, M. Lagadec (chef des ressources humaines de Paris) a réagi fortement à notre déclaration liminaire en affirmant « qu'il ne laisserait pas dire que la Direction maltraitait les agents à Paris ».

Selon lui des solutions de conventionnement ont été trouvées pour les sites de St Hyacinthe et Londres (avec la Banque de France et Arpège), solutions qui satisfont les agent(e)s. Par ailleurs les collègues en situation de handicap sur Londres ne peuvent plus bénéficier d'une restauration collective. Ils n'ont droit qu'à un pis aller : les tickets restaurant à 6 euros dont la moitié est à leur charge !

M. Lagadec a par ailleurs indiqué qu'une réunion serait organisée la semaine du 17 au 21 sur ce sujet (restaurants NDV, Londres et Paganini). Nous avons exigé d'être informés à l'issue de cette réunion des pistes dégagées. Il s'est engagé à relayer la demande des organisations syndicales. Le président du CDAS a conclu que M. Lagadec, sur notre demande, nous en informerait.

Les membres du CDAS ont donc rédigé un courrier à destination de Mme Mahieux afin d'avoir confirmation que cet engagement serait tenu.

Si pour le site de Paganini, il reste encore un peu de temps (horizon 2027), pour Notre Dame des Victoires et Londres le temps presse. Si des discussions sont en cours M Lagadec a indiqué que la période de restriction budgétaire s'appliquait à tous, y compris DRFIP Paris.

Concernant les conventionnements, Solidaires a rappelé que cela pouvait être une solution transitoire mais non pérenne. Nous avons réaffirmé notre attachement à la restauration collective et particulièrement AGRAF (pour des raisons de coût pour les collègues, de proximité, de qualité nutritionnelle et qualité de vie au travail). Les conventionnements ont par ailleurs un coût supérieur pour les agent(e)s et l'administration .

En comparaison, le Directeur des Douanes a indiqué avoir (il espère) dès la rentrée une solution pérenne pour VITALIS ; face à la soudaine Liquidation Judiciaire du restaurant, un conventionnement a été trouvé dans les 48h et un appel d'offres a par ailleurs été fait et devrait se concrétiser prochainement. Autre direction, autre solution.....

2e point : Régionalisation de l'arbre de Noël

Concernant le point le plus important de ce CDAS, c'est-à-dire le projet de « régionalisation de l'arbre de Noël », le délégué régional a une nouvelle fois tenté de nous convaincre qu'il ne s'agissait en aucun cas de régionaliser l'Action Sociale, qu'il n'y avait aucun plan caché mais qu'il s'agissait d'offrir un choix supplémentaire aux agent(e)s en leur permettant d'assister à un spectacle hors de leur direction d'affectation en Ile-de-France.

Il a aussi affirmé que les CDAS resteraient autonomes dans leurs budgets et leurs offres, qu'il n'y aurait aucun sous budget régional, que les CDAS pourraient (ou pas) opter pour le spectacle régional, que le choix d'une année n'entraînerait pas le même choix l'année d'après. Il a par ailleurs réaffirmé que l'offre n'évoluerait pas (au niveau des tarifs, nous sommes actuellement au minimum que l'on peut espérer) et peu d'économie d'échelle.

Il a admis qu'il y aurait un surcoût organisationnel la première année (nouvelle offre, nouvelle méthode de travail) pour les délégations mais qu'il était confiant dans ces dernières pour gérer au mieux (pourtant sans personnel supplémentaire) et que le système s'améliorerait au fil du temps.

Le président du CDAS a tenu à préciser qu'il n'était pas inquiet concernant l'autonomie des CDAS et le maintien du réseau départemental. Cependant, si des économies de gestion pouvaient être réalisées, la solution de régionalisation pouvait être une bonne chose.

Solidaires a motivé son refus ainsi : le projet n'apporte pas d'évolution d'offres ni d'économies substantielles. Les offres actuelles semblent satisfaire les agent(e)s, et il y aura un surcoût organisationnel pour les délégations sans création d'emplois (voire même des suppressions à venir). D'ailleurs c'est peut-être l'annonce d'une régionalisation rampante avec à la clef une baisse substantielle du budget local.

Votes

SOLIDAIRES FINANCES, CGT FINANCES et FO FINANCES ont voté CONTRE = 10 voix

CFDT, CFTC et UNSA pour = 5 voix

Donc le projet est reporté sine die...

3^e Point : sur le budget local :

Les propositions qui avaient été débattues au cours du groupe de travail ont été votées afin que la déléguée puisse engager les dépenses : massages, actions en faveur des nouveaux arrivants, sorties à la 1/2 journée...

Tout ceci financé avec le reliquat du budget, soit environ 2000 euros.

Le Jardin d'acclimatation a été privilégié en raison de la longue liste d'attente.

Points divers

Concernant les départs des colonies pendant les JOP (Jeux Olympiques de Paris) : pour l'administration, il n'y a aucun problème puisqu'un système de covoiturage existe (bla bla colos !) pour rallier les points de départs.

Enfin, Solidaires Finances a demandé (soutenu par la CGT) une journée d'autorisation d'absence pérenne pour le cross de Bercy (cette journée ayant été donnée exceptionnellement pour les JO), ainsi qu'une journée pour l'Arbre de Noël et pour dons du sang ou plaquettes. M. Lagadec devrait relayer la demande.